

leur province avec autant d'énergie que le font, pour leurs provinces respectives, les représentants de la Colombie-Britannique, des Provinces maritimes et des provinces des Prairies. J'espère qu'on constatera une amélioration à cet égard. J'en ai moi-même parlé, et j'espère qu'on nous aidera davantage à obtenir un traitement plus équitable pour notre grande province. Je regrette de le dire, mais il me semble que l'Ontario est la "grande oubliée" parmi les provinces de la Confédération.

J'aborde maintenant la question de l'impôt sur le revenu. Depuis la Confédération jusqu'à 1917, seules les municipalités percevaient cet impôt, qui était acquitté dans les localités où le revenu avait été touché. Il permettait de réduire les taxes sur les propriétés immobilières. En 1917, Ottawa a enlevé aux municipalités l'impôt sur le revenu. Je me suis alors opposé à cela. Nous sommes venus discuter la question avec le Gouvernement, qui n'a pas voulu en démordre. A leur tour, les provinces ont commencé à percevoir un impôt sur le revenu d'un dixième de 1 p. 100. A cette époque le gouvernement fédéral a déclaré qu'il ne percevrait l'impôt que pendant une année, soit jusqu'à la fin de la guerre; aujourd'hui il a le monopole de ce domaine fiscal. Que reste-t-il aux municipalités pour alléger les taxes auxquelles sont assujetties les propriétés immobilières? J'espère qu'on trouvera moyen de résoudre plus équitablement ce problème.

Quant à la question du logement, je regrette de dire que ce problème est aigu dans notre ville. J'ai visité quelques-unes des habitations de nos soldats et j'y ai trouvé un état de choses déplorable. En 1935, à la suite d'un projet de résolution que j'ai proposé à la Chambre, le gouvernement fédéral ayant chargé un comité d'étudier la question, cet organisme a soumis des recommandations, dans un rapport. Les honorables vis-à-vis qui ont pris le pouvoir en 1937 ont fait de louables efforts pour résoudre cette difficulté mais il reste encore beaucoup à faire. J'ai appuyé un amendement au rapport tendant à autoriser les banques à consentir sur ces maisons des prêts à intérêt modique. On a dépensé dans la seule région de Toronto plus de 90 millions pour la construction d'habitations, dans le nord, le sud, l'est et l'ouest de la ville. Il a fallu étendre les services municipaux d'éclairage, de force motrice et de transport pour desservir ces habitations; de ce côté, on a fait de l'excellent travail. J'espère qu'on tentera de nouveaux efforts et que les matériaux ne serviront pas à la construction d'immeubles non essentiels, mais qu'on

[M. Church.]

donnera la préférence aux habitations. J'espère que cette année marquera de réels progrès dans le domaine du logement.

J'ai vu dans certaines institutions bon nombre d'anciens combattants. Ces derniers temps, j'ai lu de longs articles dans les journaux ontariens au sujet d'un malheureux soldat détenu en prison, à Orangeville, sans accusation portée contre lui, pour la seule raison que le magistrat n'avait pas d'autre place où l'envoyer. Il avait passé six semaines à l'hôpital local et à sa sortie il y a eu dispute entre les comtés de Dufferin et de Kent pour savoir qui devait solder la note. J'ai été témoin de choses semblables par le passé mais j'avais imaginé qu'aujourd'hui, sous l'empire de notre nouvelle charte des anciens combattants, ce serait bien différent. Ces hommes ont supporté le poids et la chaleur du jour; plusieurs d'entre eux n'ont pas les moyens de loger convenablement leur famille. Voilà dans quelle situation ils se trouvent après les services qu'ils nous ont rendus. Le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Mackenzie) emploie des centaines d'hommes au 55 de la rue York, à Toronto. J'estime que son ministère devrait poursuivre une enquête par tout le pays afin de s'intéresser au sort de ces gens lorsque les provinces et les municipalités refuseront de le faire. Il devrait aussi leur trouver un logement raisonnable grâce à l'aide fédérale.

Dernièrement, l'Institut canadien des mines et de la métallurgie a tenu à Ottawa une réunion qui groupait des représentants de tout le Canada. Nos universités ont formé d'excellents ingénieurs capables de travailler à la mise en valeur de nos mines et de nos ressources naturelles en général. Son Excellence le Gouverneur général, au cours d'une magnifique allocution, où il s'est révélé un véritable homme d'Etat, a exprimé au sujet de la mise en valeur de nos ressources naturelles, diverses idées extrêmement pratiques que lui avait inspirées sa visite des Territoires du Nord-Ouest. Cet après-midi, j'ai entendu avec plaisir le Gouvernement, par la bouche du ministre des Finances (M. Abbott), nous annoncer certaines concessions à l'industrie de l'extraction de l'or au Canada. Espérons que ce n'est là qu'un commencement, que les mêmes avantages seront consentis à l'extraction des métaux vils ainsi qu'aux autres branches de l'industrie extractive, car s'il est un pays où la Providence a été prodigue mais où l'homme a refusé de faire sa part, c'est bien le Canada.

J'espère qu'en mai et juin prochains, les diplômés de nos universités n'auront pas à chercher d'emploi aux Etats-Unis. Ce matin, j'ai rencontré un jeune homme que, de prime abord, je n'ai pas reconnu; il semble toujours rajeunir. Il était étudiant lorsque j'ai fait